L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 12 AVRIL 1894.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui offrira le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—tf

DEMANDES.

GASOLINE Regal, huiles, stoves, lampes, etc. F. Pecoul, 66 Chartres. Téléphone 1007. 24 mars—1m

ON désire acheter antiques, bronze, ancien meublement découpé, pendules, tableaux, vieille porcelaine, plats, assiettes, ornements et argenterie. Adresser P. Finkinstine, en ville. Boîte de Poste No 1,750. 13mars—30f

A VENDRE.

MEUBLES de seconde main en toute quantité pour du comptant. Milleur, acheigneur Nte Anne et Royale. 8 av—1m

A LOUER

A LOUER—L'Hotel "Frappart", à Mandeville, en tout ou en partie. S'adresser à A. Walz 91 Decatur, en à bord du steamer Pauline, en à Denis Bêchac coin Conti et Bourbon. 11 avril—1 sem

A LOUER—Dans le centre du Deuxième District une chambre élégamment meublée. S'adresser à C., Bureaux de l'Abeille, 73 rue de Chartres. 14 fév—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Abbie E. Beattie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 42,264.—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Alfred Arnold, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
12 av—12 17 21 A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de John White.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 42,327—Division D. Attendu que Thomas White a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John White, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
12 avril—12 17 21 A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de Dometrio Farin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 40,798.—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
12 avril—12 17 21 A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de John Otegham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 42,297—Division D—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, pour la Paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Otegham, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
7 avr—7 11 15 A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de Pauline Pamar.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 42,281.—Division C—Attendu que Louis R. Sassicot, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Pauline Pamar, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
7 avr—7 11 15 A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de Julius Brette.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 42,299—Division D—Attendu que Jno. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Julius Brette, décédé testateur; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
7 avril—7 11 15 A. V. FLOTTE, Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,337—Division B—Charles Gaulon, Jr., ex-succédant—Ordre de Cour—Qui a vendu les biens du pétitionnaire Charles Gaulon, Jr., sont et se trouvent en la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant L. Grima, Esq., notaire public, à son Bureau, No 1 1-2 rue Carondelet, en cette ville, commençant le MARDI, 15me jour de mai 1894, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires de la pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et ses biens soient suspendues, et que H. H. Price, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 11 avril 1894.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
12avril—3f au 15 mai

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 42,267.—Division E.—Wm. W. Charlton & Co., etc. vs. leurs créanciers—Ordre de Cour.—Attendu que Wm. W. Charlton & Co., ont cédé leurs biens au pétitionnaire Charles Gaulon, Jr., sont et se trouvent en la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier Esq., notaire public, à son bureau, No 3 1-2 rue Carondelet, en cette ville, commençant LUNDI, 16me jour de mai 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire, d'élire un syndic et voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et ses biens soient suspendues, et que H. H. Price, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 11 avril 1894.
Signé: FRED. D. KING Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
12avril—3f au 15 mai

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 42,267.—Division E.—Wm. W. Charlton & Co., etc. vs. leurs créanciers—Ordre de Cour.—Qui a vendu les biens de pétitionnaires Wm. W. Charlton et Charles H. Marks, individuellement et comme membres de la maison commerciale de W. W. Charlton & Co., sont et se trouvent en la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier Esq., notaire public, à son bureau, No 3 1-2 rue Carondelet, en cette ville, commençant LUNDI, 16me jour de mai 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire, d'élire un syndic et voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et ses biens soient suspendues, et que H. H. Price, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 11 avril 1894.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
12 avril—3f au 15 mai

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,417—Division B—Abbott & Diboll vs. leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens faite en cette affaire par Abbott & Diboll soit convoquée et tenue, conformément à la loi, pardevant Eusèbe Rouzan, un notaire public de cette ville, commençant le 16me jour de mai 1894, à 11 h. A. M. Que Geo. C. Prest, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de la dite affaire. Et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Wm. Morgan Gurley Esq., notaire, à son bureau No 7 rue de Bons en cette ville, commençant le LUNDI, 16me jour d'avril 1894, à 11 heures A. M., dans le but de déterminer et les affaires des dite pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que H. B. Bryan Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 14 mars 1894.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
15 mars—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,191—Division C—Ordre de Cour—Peter J. Prenez vs. ses créanciers.—Que la cession des biens faite par le pétitionnaire, Peter J. Prenez, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Frederick Zengel, notaire public, à son bureau, No 49 rue Camp, le 15me jour d'avril 1894, à 11 heures A. M. pour voter sur la question de l'acceptation de la dite cession, d'élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumis, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 28 mars 1894.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
30 mars—3f au 13 avril

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 42,267.—Division E.—Wm. W. Charlton & Co., etc. vs. leurs créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession de biens du pétitionnaire Wm. W. Charlton et Charles H. Marks, individuellement et comme membres de la maison commerciale de W. W. Charlton & Co., soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier Esq., notaire public, à son bureau, No 3 1-2 rue Carondelet, en cette ville, commençant LUNDI, 16me jour de mai 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire, d'élire un syndic et voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et ses biens soient suspendues, et que Alf. H. Flemming Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 4 avril 1894.
(Signé) GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
7 avril—3f au 7 mai

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera:

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Aux soins de la
Central American Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Live Oak Distillery Co. vs. C. Stephenson.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans. — No 19,775. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon entrepôt, No 82 rue Bienville, entre Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 24me jour d'Avril 1894, à 11 heures A.M., de la propriété ci-après décrite à savoir:

40 bouteilles whiskey assorti, 21 bouteilles Johnnies water; 17 pintes American beer; 5 damejanes contenant du vin de Sherry, Porto, Tom Gin, Rhum de la Jamaique et sirops; 1 baril de whiskey; 15 cruches vides; 1 Table-Poker; 1 boîte de jetons; 2 carafes, etc., etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
12 avril—12 19 24.

W. A. Colly vs. Moore, Levy & Co.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle Orléans—No — —En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 24 avril 1894, à midi, à l'écurie rue Richard, entre Magazine et Constance, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un cheval et wagon et un lot de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON
12 avril—12 19 24 Constable.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Buck, Dinkelspiel & Hart, en liquidation, versus Mme Caroline Busch;
Procès No 25,712.

Buck, Dinkelspiel & Hart, en liquidation, versus Mme Amelia Mary Bystie, et Daniel P. Bystie, son mari;
Procès No 25,713.

Buck, Dinkelspiel & Hart, en liquidation, versus Mme Agnes Spatz;
Procès No 25,714.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle Orléans—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Premiere Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du res-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans la Première District de cette ville, le MERCEDI, 16 mai 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droits, titre et intérêt de chacun et de tous les défendeurs dans l'affaire ci-dessus mentionnée respectivement et la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, actuellement ville de Lafayette, paroisse Jefferson, dans l'Ilet borné par les rues Quatrième, Tchoupitoulas (anciennement Levée), Troisième et Water (anciennement Chemin Tchoupitoulas Landing), et désigné par le No 12, sur un plan de Hugh Grant, a ore voyer de ville de Lafayette, fait le 28 décembre 1842 et déposé à l'étude de H. B. Cenas, anciien notaire en cette ville. Le dit lot de terre mesure au pied américain 25' 10" et 6 1|2" de largeur dans le fond, sur une profondeur de 92' 3" et 4" sur la ligne qui le divise du lot No 11, et 91' 10" et 4" sur la ligne qui le divise du lot No 13.

2° Un autre lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même Ilet et District que le lot ci-dessus décrit, désigné par le No 9, mesurant 25' 9" 7" de face à la rue Water, 25' 10" et 6 1|2" de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne du lot No 10 de 92' 3" et 5", et sur la ligne du lot No 8, 91' 10" et 2".

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12avril—12 19 26 mai 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de propriétés dans le Septième District.

H. H. Frederick vs. Bayley Shaw.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 42,101. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du res-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 9 mai 1894, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un morceau de terre en triangle, anciennement connu par le numéro trois cent quatorze (314) de la Carrollton et maintenant situé dans le Sept ème District de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Willy Grove et Virginie et la New-Orleans Shell Road. Le dit train de terre est désigné sur les Rolls des Assessements par le No 608.

2° Un morceau de terre contenant par le numéro trois cent quinze de la ville de Carrollton, maintenant situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Hamilton, Virginie, Lake Holly Grove et le New Orleans Shell Road. Le dit morceau de terre est désigné par le numéro six cent soixante-sept sur les Rolls des Assessements.

3° Un morceau de terre en triangle, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Hamilton, Lisé et Virginie, désigné sur les Rolls des Assessements par le No 401 sur lesdits rôles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5avril—5 12 19 26—mai 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif du cheval de course "LUCY CLARK."

Thos. F. Eagan et John T. Eagan vs Charles Roberts.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,712—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 avril 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre, ensemble avec tout ce qui y appartient, dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Bellecastle, Josephine et Live Oak, laquelle portion de terre est placée à une distance de cent quinze pieds de la rue Laurel, et mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Josephine, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
15mars—15 22 29—avril 5 12 18

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Batture de Valeur à Alger,

Touchant à la Propriété de la Southern Pacific Railroad and Steamship Company et à proximité des débarcadères des Ferries.

Succession de Maurice G. Hughes.
No 40,361—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune.—MERCREDI, 18 avril 1894, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, signé le 15 mars 1894 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

L'intérêt indivis des trois-quarts et possession dans et à un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, y compris tous les droits d'alluvion ou de batture ou accroissements de batture y attachés, situé dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, tongeant et faisant face aux lots 4 et 5 dans l'Ilet numéroté 3, sur le plan original de ce morceau de terre communément connu comme la propriété de Brooklyn Wharves Company, ses par W. T. Thompson le 7 janvier 1849, et déposé pour référence au bureau de James Graham, ancien notaire en cette ville, laquelle dite portion de terre mesure 45 pieds de face sur le Chemin Public, ou la rue Patterson, s'étendant de la à la rive du fleuve Mississippi, étant bornée au dessous par la continuation au Mississippi de la ligne divisant les lots Nos 3 et 4, de dit Ilet, No 3, sur le susdit plan de Thompson, qui le sépare de la propriété appartenant à la Morgan's Louisiana and Texas Railroad Company, et au-dessus par la propriété appartenant à Mme Harriet J. Sumner.

Cette splendide propriété de batture touche à la vaste propriété de la Southern Pacific Company, et est accessible au débarcadère du ferry et le dry dock, et autres grandes industries.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur à assumer les taxes dues et exigibles en 1894 en sus du prix d'adjudication; un dépôt de 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Jeff C. Wenck, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
18 mars—18 19 20 21 28—4 11 18 avril

ANNONCE JUDICIAIRE

Cette Commode

Résidence en Briques

Avec Terrains Spacieux et Bien Entretenus.

No 163 RUE ANNONCIATION
Coin de la rue Terpsichore.

Succession de Howard A. Marks.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,910.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, No 177 rue Commune.—MERCREDI, 18 avril 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 avril 1894 et rendu dans l'affaire de la succession ci-dessus—

La résidence en briques à deux étages bien bâtie, avec mansarde, recouverte en ardoises, No 163 rue Annonciation, coin Terpsichore, retirée de la banquette, avec grillage, ayant cuisine à chaque étage, salon double, salle à manger, cuisine avec range, office, chambres à bain, chaisesuite, etc, chambre à bain et balcon au premier étage et deux grandes chambres dans la mansarde. Les principales chambres sont bien disposées, eau chaude et froide dans la cuisine et la chambre à bain. Il y a une bâtisse en bois derrière le fond, ayant une chambre à ramoner, chambre à charbon et bois et grandes chambres dans le haut, hydrant, 3 cuves, etc. le terrain est grand, mesure 40 pieds de face sur 120 dans les côtés, une cour bien pavé dans le fond et sont décrits comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Terpsichore, Constance et Melpomène, mesurant, ensemble 56 pieds 5 pouces et face à la rue Annonciation, sur une profondeur de 114 pieds 1 pouce et 6 lignes et face à la rue Terpsichore, entre lignes parallèles, et fait face à une double ligne de chemin de fer une rue pavée en partie, et ayant dans une des meilleures parti a de la ville et large rue. Cette résidence bien bâtie est très commode et convenable.

Conditions— Un tiers on plus comptant, le reste à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt, les actes doivent contenir les clauses de transfert de polices d'assurance, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, etc. L'acquéreur assumera les taxes de 1894 en sus du prix de son adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent comptant.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 mars—21—av 4 11 18 25—mai 2

PAR JAS. P. GUINAULT.

PETITE RESIDENCE

Sur la rue Prieur, No 27,

Dans le Premier District.

Succession de Hélène Meallie, épouse de Pierre Ticken—No 42,095.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur.—MERCREDI, 9mai 1894, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 3 avril 1894.

Une petite résidence située dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet compris entre les rues Prieur, Bertrand, Perdido et Poydras, mesurant 29' 3" dans la rue Prieur, sur une profondeur de 83' 6, 6" et 4" sur la ligne opposée. Ensemble une maison retirée de la rue avant trois chambres et galerie sur le côté. Aussi une autre bâtisse dans le fond du terrain ayant deux chambres, hangar, citerne, etc., etc. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant.

L'acquereur assumera le paiement des taxes 1894 et déposera comptant dix pour cent sur les lieux sur le p x d'adjudication.
7 avril—7 11 18 25—mai 2

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS CINCINNATI 11 HOURS BIRMINGHAM
Vestibuled Trains SLEEPING CARS

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

—LA—

BELLE, CONFORTABLE

—ET—

BIEN SITUÉE

Résidence en Briques,

Avec Remise

—ET—

Terrains Spacieux ET ORNÉS,

Entre Colisée et Chestnut,

PRÈS DU PARC COLISÉE,

Et dans un voisinage tranquille et excessivement raffiné,

LA RESIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES,

Bien située et rémunérative,

No 386 rue Carondelet,

ENTRE

Melpomène et Terpsichore,

—ET—

Grande Ecurie en Briques, RUE JOSEPHINE,

Entre Magazine et Constance, à proximité du Marché Magazine, des Ecoles et des Eglises.

A L'ENCAN.

Succession de Mme Elizabeth McGinty

No 41,555—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune.—MERCREDI, 2 mai 1894, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, signé le 12 mars 1894 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée.

Trois certains lots de terre et toutes les améliorations qui s'y trouvent situées dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues **Pelicite, Carondelet, Prieur, Johnson, Hospital et Gravier**, au un plan dressé par A. Perasso, daté le 27 décembre 1867, et déposé au bureau de Abel Dreyfous, notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant, en mesure américaine, vingt-cinq pieds de face à la rue **Prieur** et vingt-cinq pieds sur trente-sept pieds huit pouces quatre lignes plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles, bornés sur le côté le plus proche de la rue **Hospital** par le lot No 2 du dit plan.

No 218 rue Miro.

4° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues **Miro, Tonti, St-Philippe** et **Ursulines**, désigné par le No 4 sur un plan dressé par H. H. Pilié, le 17 janvier 1853, déposé au bureau de E. Bouny, notaire en cette ville et lequel dit lot mesure vingt-trois pieds cinq pouces sept lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de trente pieds quatre pouces et demie sur la ligne de division du lot No 5, et quatre-vingt-sept pieds huit pouces cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté opposée.

No 222 rue Miro.

5° Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues **Miro, Tonti, St-Philippe** et **Ursulines**, formant une partie du lot désigné par le No 5 du dit Ilet, laquelle portion de terre mesure seize pieds de face à la rue **Miro**, du côté pair, deux pouces sept et demie lignes de la ligne de la rue Tonti, et quatorze pouces de profondeur sur la ligne qui la divise de la partie qui reste du dit lot No 5, et soixante-quatre pieds huit pouces quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue **Ursulines**, et est cette portion du dit lot No 5 la plus près de la rue **Ursulines.**

No 238 rue Johnson.

6° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues **Johnson, Hôpital, Gravier** et **Quartier**, et désigné sur la ligne du lot de terre appartenant à E. Bouny, notaire en cette ville, et lequel dit lot mesure vingt-huit pieds de face à la rue **Johnson** sur une profondeur de cent pieds, plus ou moins.

No 266 rue St-Philippe.

7° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues **St-Philippe, Derbigny, Dumaine** et **Moreau**, désigné par le No 7 sur un plan fait par F. L. Tourne, mars 6 1861 déposé comme plan No 53 au bureau de A. E. Bouny, notaire, le dit lot mesurant vingt pieds de face sur cinq lignes de face à la rue **St-Philippe**, sur cent vingt quatre pieds huit pouces deux lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout en mesure américaine.

No 269 rue Galvez.

8° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues **Galvez, Johnson, St-Anne** et **Dumaine**, formant partie du lot No 2 du plan de Jos. Pilié, le dit plan dressé par A. J. Hennécourt, voyer, le 22 décembre 1836, déposé en l'étude de Félix Pitot, notaire public, le dit lot mesurant la dite partie ou portion du dit lot mesure quinze pieds de face à la rue **Galvez** sur une profondeur de cent deux pieds quatre pouces six lignes sur la ligne de division du lot No 5, et quatre vingt dix sept pieds, plus ou moins sur la ligne côté de la ligne qui divise la dite partie ou portion de la balance du dit lot No 4.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt, hypothèque de garantie. Les actes de vente pardevant Maître E. Ducros notaire, aux frais des acquéreurs; les acquéreurs prendront les polices d'assurance au moment de l'adjudication. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1894. Les plans sont à la Bourse.

E. CURTIS & CO.,
Encanteurs de Propriétés Foncières,
201 rue Canal.
17 mars—17 18 21 25 28—av 4 11 15 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de W. B. Ringrose.

Cour Civile de District pour laparoisse d'Orléans.—Division D—No 39,913.—

MERCREDI, 25 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'Encchère publique en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Division D de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté et signé le 12 mars 1894, la propriété ci-après décrite—

Trois certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, Gravier, Tchoupitoulas et Poydras, ayant ensemble trente-sept pieds huit pouces quatre lignes plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles, bornés sur le côté le plus proche de la rue **Hospital** par le lot No 2 du dit plan.

No 218 rue Miro.

4° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues **Miro, Tonti, St-Philippe** et **Ursulines**, désigné par le No 4 sur un plan dressé par H. H. Pilié, le 17 janvier 1853, déposé au bureau de E. Bouny, notaire en cette ville et lequel dit lot mesure vingt-trois pieds cinq pouces sept lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de trente pieds quatre pouces et demie sur la ligne de division du lot No 5, et quatre-vingt-sept pieds huit pouces cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté opposée.

5° Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues **Miro, Tonti, St-Philippe** et **Ursulines**, formant une partie du lot désigné par le No 5 du dit Ilet, laquelle portion de terre mesure seize pieds de face à la rue **Miro**, du côté pair, deux pouces sept et demie lignes de la ligne de la rue Tonti, et quatorze pouces de profondeur sur la ligne qui la divise de la partie qui reste du dit lot No 5, et soixante-quatre pieds huit pouces quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue **Ursulines**, et est cette portion du dit lot No 5 la plus près de la rue **Ursulines.**

No 238 rue Johnson.

6° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues **Johnson, Hôpital, Gravier** et **Quartier**, et désigné sur la ligne du lot de terre appartenant à E. Bouny, notaire en cette ville, et lequel dit lot mesure vingt-huit pieds de face à la rue **Johnson** sur une profondeur de cent pieds, plus ou moins.

No 266 rue St-Philippe.

7° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues **St-Philippe, Derbigny, Dumaine** et **Moreau**, désigné par le No 7 sur un plan fait par F. L. Tourne, mars 6 1861 déposé comme plan No 53 au bureau de A. E. Bouny, notaire, le dit lot mesurant vingt pieds de face sur cinq lignes de face à la rue **St-Philippe**, sur cent vingt quatre pieds huit pouces deux lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout en mesure américaine.

Grande Résidence en Briques, RUE JOSEPHINE,

Entre Magazine et Constance, à proximité du Marché Magazine, des Ecoles et des Eglises.

A L'ENCAN.

Succession de Mme Elizabeth McGinty

No 41,555—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune.—MERCREDI, 2 mai 1894, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division E pour la paroisse d'Orléans, signé le 27 mars 1894 et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée, les propriétés ci-après à savoir—

1° **Cette résidence spéciale en briques à deux étages** No 192 rue Félicité entre Chestnut et Colisée, bâtie, retirée du trottoir avec galerie double devant avec colonnes Corinthiennes, vestibule, corridors spacieux en haut et en bas, des salons élégant avec arches, salle d'attente, salle à manger, cuisine, chambres porcelaine de Chine, office, cuisine, chambres pour laver et repasser, compartiments en bas et en haut, le bois de chauffage, six magnifiques chambres à coucher et chambre à bain au premier étage, en outre deux chambres à domestique au premier étage de la cuisine et un pigeonnier et cet ensemble de bâtisses, cour, cuisine et latrines et remise est une bâtisse substantielle en briques à deux étages ayant une chambre à coucher et un cabinet de bain en rez-de-chaussée. L'écurie et remise est une bâtisse substantielle en briques à deux étages ayant un premier étage de bâtisse en bois et un pigeonnier et cet ensemble de bâtisses, cour, cuisine et latrines et remise est une bâtisse substantielle en briques à deux étages ayant un premier étage de bâtisse en bois et un pigeonnier et cet ensemble de bâtisses, cour, cuisine et latrines et remise est une bâtisse substantielle en briques à deux étages ayant un premier étage de bâtisse en bois et un pigeonnier et cet ensemble de bâtisses, cour, cuisine et latrines et remise est une bâtisse substantielle en briques